

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LA POSSONNIERE - MAIRIE

Numéro SIRET : **21490247000019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHALONNES SUR LOIRE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : LA POSSONNIERE - MAIRIE

ANNEE 2017

Code INSEE 49247	LA POSSONNIERE - MAIRIE LA POSSONNIERE - MAIRIE	BP 2017
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 485
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	48
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 026 438,00	1 603 998,00	633,24	845,84

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	690,93	743,00
2	Produit des impositions directes/population	363,11	369,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	765,70	899,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	377,20	263,00
5	Encours de dette/population	708,26	697,00
6	DGF/population	188,81	162,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42,54%	47,51%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,74%	90,76%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,26%	29,25%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	92,50%	77,53%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 907 760,00	1 907 760,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 907 760,00	1 907 760,00
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 304 460,00	1 304 460,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 304 460,00	1 304 460,00
--	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	3 212 220,00	3 212 220,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	405 040,00	0,00	427 490,00		427 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	743 480,00	0,00	730 310,00		730 310,00
014	Atténuations de produits	11 070,00	0,00	18 370,00		18 370,00
65	Autres charges de gestion courante	405 200,00	0,00	443 180,00		443 180,00
Total des dépenses de gestion courante		1 564 790,00	0,00	1 619 350,00		1 619 350,00
66	Charges financières	68 970,00	0,00	62 600,00		62 600,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00		40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 673 760,00	0,00	1 721 950,00		1 721 950,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	245 160,00		178 280,00		178 280,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	6 210,00		7 530,00		7 530,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		251 370,00		185 810,00		185 810,00
TOTAL		1 925 130,00	0,00	1 907 760,00		1 907 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 907 760,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	32 400,00	0,00	35 520,00		35 520,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	253 230,00	0,00	239 100,00		239 100,00
73	Impôts et taxes	992 680,00	0,00	988 060,00		988 060,00
74	Dotations, subventions et participations	564 330,00	0,00	574 170,00		574 170,00
75	Autres produits de gestion courante	66 990,00	0,00	65 910,00		65 910,00
Total des recettes de gestion courante		1 909 630,00	0,00	1 902 760,00		1 902 760,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 909 630,00	0,00	1 902 760,00		1 902 760,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	15 500,00		5 000,00		5 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 500,00		5 000,00		5 000,00
TOTAL		1 925 130,00	0,00	1 907 760,00		1 907 760,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 907 760,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	180 810,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	405 520,00	0,00	932 350,00		932 350,00
	Total des dépenses d'équipement	405 520,00	0,00	932 350,00		932 350,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	665 280,00	0,00	352 110,00		352 110,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		15 000,00		15 000,00
	Total des dépenses financières	680 280,00	0,00	367 110,00		367 110,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 085 800,00	0,00	1 299 460,00		1 299 460,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	15 500,00		5 000,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 500,00		5 000,00		5 000,00
	TOTAL	1 101 300,00	0,00	1 304 460,00		1 304 460,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 460,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	52 600,00	0,00	405 750,00		405 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	395 210,00	0,00	475 080,00		475 080,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	447 810,00	0,00	880 830,00		880 830,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	235 700,00	0,00	201 100,00		201 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	31 420,00	0,00	36 720,00		36 720,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	135 000,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	402 120,00	0,00	237 820,00		237 820,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	849 930,00	0,00	1 118 650,00		1 118 650,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	245 160,00		178 280,00		178 280,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 210,00		7 530,00		7 530,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	251 370,00		185 810,00		185 810,00
	TOTAL	1 101 300,00	0,00	1 304 460,00		1 304 460,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 460,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	180 810,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	427 490,00		427 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	730 310,00		730 310,00
014	Atténuations de produits	18 370,00		18 370,00
65	Autres charges de gestion courante	443 180,00		443 180,00
66	Charges financières	62 600,00	0,00	62 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	7 530,00	7 530,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		178 280,00	178 280,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 721 950,00	185 810,00	1 907 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 907 760,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	352 110,00	0,00	352 110,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	932 350,00		932 350,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		15 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 299 460,00	5 000,00	1 304 460,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 304 460,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 520,00		35 520,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	239 100,00		239 100,00
72	Travaux en régie		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	988 060,00		988 060,00
74	Dotations, subventions et participations	574 170,00		574 170,00
75	Autres produits de gestion courante	65 910,00	0,00	65 910,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 902 760,00	5 000,00	1 907 760,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 907 760,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 720,00	0,00	36 720,00
13	Subventions d'investissement	405 750,00	0,00	405 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	676 180,00	0,00	676 180,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		7 530,00	7 530,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		178 280,00	178 280,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 118 650,00	185 810,00	1 304 460,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 304 460,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	405 040,00	427 490,00	
60611	Eau et assainissement	10 000,00	9 500,00	
60612	Énergie - Électricité	58 400,00	60 200,00	
60621	Combustibles	10 600,00	10 100,00	
60622	Carburants	10 000,00	9 100,00	
60623	Alimentation	4 600,00	4 500,00	
60631	Fournitures d'entretien	7 300,00	7 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	20 100,00	20 800,00	
60633	Fournitures de voirie	30 500,00	24 500,00	
60636	Vêtements de travail	3 200,00	1 500,00	
6064	Fournitures administratives	4 100,00	4 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 700,00	5 700,00	
6067	Fournitures scolaires	6 780,00	7 020,00	
6068	Autres matières et fournitures	200,00	200,00	
611	Contrats de prestations de services	13 260,00	13 310,00	
6132	Locations immobilières	1 600,00	1 600,00	
6135	Locations mobilières	2 000,00	4 600,00	
61521	Terrains	5 000,00	16 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	13 350,00	12 500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	5 800,00	0,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		2 700,00	
61551	Matériel roulant	11 550,00	8 450,00	
61558	Autres biens mobiliers	8 950,00	8 450,00	
6156	Maintenance	18 710,00	20 400,00	
6161	Assurance multirisques	8 450,00	0,00	
6168	Autres primes d'assurance		8 180,00	
6182	Documentation générale et technique	900,00	1 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 150,00	2 000,00	
6188	Autres frais divers	6 800,00	6 850,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	320,00	320,00	
6226	Honoraires	2 600,00	10 000,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	10 950,00	14 100,00	
6237	Publications	7 750,00	10 300,00	
6251	Voyages et déplacements	4 180,00	5 400,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 400,00	
6262	Frais de télécommunications	13 690,00	14 830,00	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	500,00	500,00	
6288	Autres services extérieurs	82 500,00	89 930,00	
63512	Taxes foncières	7 400,00	7 900,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	743 480,00	730 310,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	480,00	490,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 020,00	8 100,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 430,00	1 440,00	
6411	Personnel titulaire	460 800,00	454 480,00	
6413	Personnel non titulaire	19 080,00	17 310,00	
64168	Autres emplois d'insertion	15 490,00	15 430,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 140,00	94 440,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	113 760,00	110 340,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	230,00	230,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 000,00	20 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 550,00	5 350,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 700,00	
014	Atténuations de produits	11 070,00	18 370,00	
739111	Attribution de compensation	11 070,00	0,00	
7391171	Dégrév.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricult		0,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
73928	Autres		18 370,00	
65	Autres charges de gestion courante	405 200,00	443 180,00	
6531	Indemnités	57 240,00	58 670,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 250,00	2 480,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 450,00	4 580,00	
6535	Formation	1 200,00	1 200,00	
65548	Autres contributions	81 730,00	132 415,00	
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	500,00	
657362	CCAS	9 120,00	9 090,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	247 710,00	233 245,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 564 790,00	1 619 350,00	
66	Charges financières (b)	68 970,00	62 600,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 970,00	62 600,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	40 000,00	40 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 673 760,00	1 721 950,00	
023	Virement à la section d'investissement	245 160,00	178 280,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	6 210,00	7 530,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	6 210,00	7 530,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		251 370,00	185 810,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		251 370,00	185 810,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 925 130,00	1 907 760,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 907 760,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	32 400,00	35 520,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 900,00	34 020,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 500,00	1 500,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	253 230,00	239 100,00	
7022	Coupes de bois	100,00	100,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 800,00	1 800,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	9 000,00	9 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 100,00	1 100,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	20 100,00	22 700,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	180 480,00	185 050,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	900,00	900,00	
70848	aux autres organismes	30 550,00	0,00	
70878	par d'autres redevables	9 200,00	18 450,00	
73	Impôts et taxes	992 680,00	988 060,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	909 810,00	902 340,00	
7322	Dotations de solidarité communautaire	6 130,00	7 560,00	
7325	Péréquation intercommunale	53 940,00	50 190,00	
7336	Droits de place	800,00	970,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	22 000,00	27 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	564 330,00	574 170,00	
7411	Dotations forfaitaire	338 300,00	324 200,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	130 000,00	145 000,00	
7473	Départements	4 200,00	0,00	
74748	Autres communes	10 000,00	17 750,00	
7478	Autres organismes	27 100,00	62 820,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	400,00	400,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	9 000,00	7 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	24 000,00	17 000,00	
7488	Autres attributions et participations	21 330,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	66 990,00	65 910,00	
752	Revenus des immeubles	62 490,00	61 910,00	
758	Produits divers de gestion courante	4 500,00	4 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 909 630,00	1 902 760,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 909 630,00	1 902 760,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	15 500,00	5 000,00	
722	Immobilisations corporelles	15 500,00	5 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 500,00	5 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 925 130,00	1 907 760,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 907 760,00

LA POSSONNIERE - MAIRIE - 49 - LA POSSONNIERE - MAIRIE	BP	2017
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 114 (5)	13 450,00	12 600,00	
	Opération d'équipement n° 117 (5)	27 750,00	25 750,00	
	Opération d'équipement n° 132 (5)	18 300,00	16 000,00	
	Opération d'équipement n° 139 (5)	8 760,00	19 200,00	
	Opération d'équipement n° 157 (5)	3 500,00	41 400,00	
	Opération d'équipement n° 160 (5)	9 060,00	6 150,00	
	Opération d'équipement n° 168 (5)	8 000,00	1 400,00	
	Opération d'équipement n° 172 (5)	5 600,00	10 100,00	
	Opération d'équipement n° 176 (5)	25 850,00	200,00	
	Opération d'équipement n° 177 (5)	5 600,00	6 000,00	
	Opération d'équipement n° 179 (5)	2 500,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 182 (5)	18 850,00	1 000,00	
	Opération d'équipement n° 184 (5)		65 200,00	
	Opération d'équipement n° 185 (5)	78 200,00	58 200,00	
	Opération d'équipement n° 186 (5)	60 000,00	477 900,00	
	Opération d'équipement n° 187 (5)	95 000,00	170 500,00	
	Opération d'équipement n° 85 (5)	25 100,00	9 650,00	
	Opération d'équipement n° 93 (5)		11 100,00	
	Total des dépenses d'équipement	405 520,00	932 350,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
2313	Constructions		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	665 280,00	352 110,00	
1641	Emprunts en euros	388 580,00	108 210,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	33 020,00	34 770,00	
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	235 700,00	201 100,00	
1678	Autres emprunts et dettes	7 980,00	8 030,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00	
	Total des dépenses financières	680 280,00	367 110,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 085 800,00	1 299 460,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	15 500,00	5 000,00	
	Charges transférées (9)	15 500,00	5 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	11 500,00	5 000,00	
2151	Réseaux de voirie	4 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	15 500,00	5 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 101 300,00	1 304 460,00	

LA POSSONNIERE - MAIRIE - 49 - LA POSSONNIERE - MAIRIE	BP	2017
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	52 600,00	405 750,00	
1321	Etat et établissements nationaux		256 450,00	
1322	Régions	14 600,00	134 200,00	
1328	Autres	38 000,00	15 100,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	395 210,00	475 080,00	
1641	Emprunts en euros	395 210,00	475 080,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		447 810,00	880 830,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 420,00	36 720,00	
10222	F.C.T.V.A.	26 420,00	24 720,00	
10223	T.L.E.	5 000,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement		12 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	235 700,00	201 100,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorer	235 700,00	201 100,00	
024	Produits de cessions	135 000,00	0,00	
Total des recettes financières		402 120,00	237 820,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		849 930,00	1 118 650,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	245 160,00	178 280,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	6 210,00	7 530,00	
28032	Amortissements des frais de recherche et de développeme.	6 000,00	6 000,00	
2804121	Régions - Biens mobiliers, matériel et études		1 530,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	210,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		251 370,00	185 810,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		251 370,00	185 810,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 101 300,00	1 304 460,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (10) 0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 304 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL MOBILIER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		83 822,47	^a 0,00	12 600,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	83 822,47	0,00	12 600,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménage	669,99	0,00	0,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	635,46	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	17 532,84	0,00	0,00		
2161	Oeuvres et objets d'art	488,00	0,00	0,00		
21784	Mobilier	0,00	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et a	24 240,69	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	5 069,61	0,00	3 800,00		
2184	Mobilier	35 185,88	0,00	8 800,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-12 600,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117
LIBELLE : AMENAGEMENT BORDS DE LOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		52 268,42	^a 0,00	25 750,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	52 268,42	0,00	4 050,00		
2111	Terrains nus	13 468,88	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	33 970,74	0,00	4 050,00		
2151	Réseaux de voirie	2 196,00	0,00	0,00		
21713	Terrains aménagés autres que voirie	240,00	0,00	0,00		
2184	Mobilier	2 392,80	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	21 700,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	21 700,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-25 750,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 132

LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		53 010,24	^a 0,00	16 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	53 010,24	0,00	16 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	39 231,09	0,00	16 000,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménage	1 102,71	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	7 335,72	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	1 999,92	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et a	3 340,80	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-16 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 139

LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		43 991,62	^a 0,00	19 200,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	43 991,62	0,00	19 200,00		
21312	Bâtiments scolaires	13 631,94	0,00	17 100,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	6 630,52	0,00	2 100,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 105,25	0,00	0,00		
2184	Mobilier	12 623,91	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-19 200,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		41 361,51	^a 0,00	41 400,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	41 361,51	0,00	41 400,00		
21311	Hôtel de ville	13 377,35	0,00	32 300,00		
2181	Installations générales, agencements et a	0,00	0,00	1 600,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 158,18	0,00	7 500,00		
2184	Mobilier	5 825,98	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-41 400,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160

LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 707 799,81	a 0,00	6 150,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	1 160,12	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et	1 160,12	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	79 730,67	0,00	6 150,00		
21312	Bâtiments scolaires	19 616,54	0,00	3 650,00		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 265,75	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 621,73	0,00	2 500,00		
2184	Mobilier	35 226,65	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 626 909,02	0,00	0,00		
2313	Constructions	1 626 909,02	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-6 150,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		44 194,30	^a 0,00	1 400,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	44 194,30	0,00	1 400,00		
21318	Autres bâtiments publics	44 194,30	0,00	1 400,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-1 400,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172

LIBELLE : LE PONTON

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 165 333,49	^a 0,00	10 100,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	15 127,25	0,00	10 100,00		
21318	Autres bâtiments publics	8 215,69	0,00	9 700,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménage	5 302,48	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	493,20	0,00	400,00		
2184	Mobilier	1 115,88	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	2 150 206,24	0,00	0,00		
2313	Constructions	2 150 206,24	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 100,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		285 733,83	^a 0,00	200,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 683,68	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et	3 683,68	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	76 123,75	0,00	200,00		
21318	Autres bâtiments publics	55 853,75	0,00	0,00		
2161	Oeuvres et objets d'art	5 000,00	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 924,46	0,00	0,00		
2184	Mobilier	6 345,54	0,00	200,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	205 926,40	0,00	0,00		
2313	Constructions	205 926,40	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-200,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : LOGICIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		43 271,03	^a 0,00	6 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	37 687,43	0,00	6 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	37 687,43	0,00	6 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	5 583,60	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	5 583,60	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-6 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 182
LIBELLE : COMMERCES PLACE DE LA MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		114 734,01	^a 0,00	1 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	91 238,27	0,00	1 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	86 314,37	0,00	1 000,00		
2132	Immeubles de rapport	3 997,00	0,00	0,00		
21738	Autres constructions	926,90	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	23 495,74	0,00	0,00		
2313	Constructions	23 495,74	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 184

LIBELLE : TERRAINS BATIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		284 787,58	^a 0,00	65 200,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	284 787,58	0,00	65 200,00		
2111	Terrains nus	1 782,81	0,00	65 200,00		
2115	Terrains bâtis	281 533,81	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	1 470,96	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-65 200,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 185

LIBELLE : LIAISON DOUCE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 392,30	^a 0,00	58 200,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 392,30	0,00	58 200,00		
2312	Agencements et aménagements de terrai	1 392,30	0,00	0,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	58 200,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-58 200,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 186
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 000,00	^a 0,00	477 900,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	3 000,00	0,00	477 900,00		
2313	Constructions	3 000,00	0,00	477 900,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-477 900,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 187
LIBELLE : AMENAGEMENT POLE EDUCATIF ET SPORTIF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 600,40	^a 0,00	170 500,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	2 300,40	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	2 300,40	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	6 300,00	0,00	170 500,00		
2313	Constructions	6 300,00	0,00	170 500,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-170 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL VOIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		55 448,53	^a 0,00	9 650,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	55 448,53	0,00	9 650,00		
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	832,11	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	5 261,75	0,00	0,00		
21571	Matériel roulant - Voirie	13 492,66	0,00	3 750,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	26 628,01	0,00	5 900,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	734,00	0,00	0,00		
2182	Matériel de transport	8 500,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-9 650,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		76 503,61	^a 0,00	11 100,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	76 503,61	0,00	11 100,00		
2111	Terrains nus	24 300,82	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménage	897,00	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	17 659,39	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	10 852,81	0,00	9 100,00		
21538	Autres réseaux	883,78	0,00	2 000,00		
21571	Matériel roulant - Voirie	21 909,81	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 100,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 603 976,33									
1641 Emprunts en euros (total)					2 103 976,33									
3945120090304	CREDIT MUTUEL SMP	24/03/2004		23/03/2005	194 000,00	F		4.2	4.2		A	P	N	A-1
0656105	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	25/07/2005		25/07/2006	150 000,00	F		3.36	3.36		A	P	N	A-1
00069497255	CREDIT AGRICOLE	29/11/2010		15/03/2011	1 200 000,00	F		3.43	3.43		T	P	N	A-1
80036929	CREDIT AGRICOLE	19/01/2011		15/02/2011	59 976,33	F		4.56	4.56		T	P	N	A-1
18	CREDIT AGRICOLE SMP	10/03/2014		14/07/2014	500 000,00	F		3.44	3.44543		A	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					500 000,00									
070257	CREDIT AGRICOLE BFT SMP	23/07/2007		15/01/2008	500 000,00	F		4.99	4.80847		T	P	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					80 000,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					80 000,00									
49A70966	MSA MAINE ET LOIRE	14/10/2011		01/10/2012	40 000,00	F		1.25	1.46408		A	P	N	A-1
900115740015	CAF ANJOU	15/06/2012		01/01/2013	40 000,00	F		0.0	0.0		A	C	N	A-1
Total général					2 683 976,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 715 399,40					142 869,82	60 221,17	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 479 697,40					108 208,82	50 380,82	0,00	0,00
3945120090304	N	0,00		48 785,86	2,17	F		4.2	15 613,08	2 000,22	0,00	0,00
0656105	N	0,00		47 520,06	3,50	F		3.36	11 297,76	1 596,67	0,00	0,00
00069497255	N	0,00		971 969,98	14,92	F		3.43	50 467,76	32 694,04	0,00	0,00
80036929	N	0,00		2 739,56	0,08	F		4.56	2 739,56	31,23	0,00	0,00
18	N	0,00		408 681,94	11,50	F		3.44543	28 090,66	14 058,66	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		235 702,00					34 661,00	9 840,35	0,00	0,00
070257	N	0,00		235 702,00	5,00	F		4.80847	34 661,00	9 840,35	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		44 620,92					8 022,36	257,76	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		44 620,92					8 022,36	257,76	0,00	0,00
49A70966	N	0,00		20 620,92	4,75	F		1.46408	4 022,36	257,76	0,00	0,00
900115740015	N	0,00		24 000,00	5,00	F		0.0	4 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 760 020,32					150 892,18	60 478,93	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 760 020,32					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		166 010,00	166 010,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		151 010,00	151 010,00
1641	Emprunts en euros	108 210,00	108 210,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	34 770,00	34 770,00
1678	Autres emprunts et dettes	8 030,00	8 030,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	166 010,00	0,00	D001 0,00	166 010,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		222 530,00	III 222 530,00
Ressources propres externes de l'année (a)		36 720,00	36 720,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	24 720,00	24 720,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	12 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		185 810,00	185 810,00
28032	<i>Amortissements des frais de recherche et de développement</i>	6 000,00	6 000,00
2804121	<i>Régions - Biens mobiliers, matériel et études</i>	1 530,00	1 530,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	178 280,00	178 280,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	222 530,00	0,00	0,00	0,00	222 530,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	166 010,00
Ressources propres disponibles	IV	222 530,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 56 520,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 355 000,00	1 068 024,26										38 383,90	55 548,84	
TIERS INCONNU	2008	P	GARANTIE FOYER D'HEBERGEMENT AAPAI-2	CREDIT MUTUEL SMP	445 000,00	385 524,26	22,25	A	V	4,38	V		4,38			16 885,96	10 048,84	
TIERS INCONNU	2012	C	GARANTIE EHPAD CDC-18	TIERS INCONNU	910 000,00	682 500,00	14,92	T	F	3,23	F		3,23			21 497,94	45 500,00	
TOTAL GENERAL					1 355 000,00	1 068 024,26										38 383,90	55 548,84	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	93 932,74
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	211 371,11
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	305 303,85
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 902 760,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	16,05%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	9	18	18	0	18
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	5	9	14	14	0	14
Agent de maîtrise	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
ATSEM	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		0	1	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	10	24	24	0	24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

LA POSSONNIERE - MAIRIE - 49 - LA POSSONNIERE - MAIRIE	BP	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire, Jacques GENEVOIS,
A La Possonnière, le 09/12/2016
Le Maire, Jacques GENEVOIS,

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A La Possonnière, le 09/12/2016

Date de convocation : 02/12/2016

Les membres du Conseil Municipal,

M. Jacques GENEVOIS	
Mme Bénédicte GAUDIN	
M. Alain FAGAT	
Mme Béatrice MECHIN	
M. Jean-Charles BREVET	
M. Cédric VARY	
Mme Annie PODEUR	
M. Bruno ANDRÉ	
Mme. Isabelle GAUBERT	
M. Jean-Luc MAHE	
M. Pascal MARGOT	
Mme Ginette ALBERT	
M. Christian ROUSSEAU	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. Pierre ROUSSEAU	
Mme Anne LAHAY	
M. Damien BURY	
Mme Emmanuelle ROUSSEAU	
Mme Pauline MAGALHAES	

Certifié exécutoire par le Maire, Jacques GENEVOIS, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A La Possonnière, le